



GPS – INITIATION (2019)

Vous êtes randonneur...

Vous souhaitez améliorer votre sécurité en utilisant un GPS...

Participez au stage « **GPS – INITIATION** » organisé par le Comité départemental 64 de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée).

Cette formation, non qualifiante, se déroule sur une journée, sans évaluation. Il vous sera remis une **attestation de participation**.

Pour connaître les dates de cette formation, consultez le calendrier des formations du CDRP 64 sur la page de son site : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/>

CONDITIONS D'ACCÈS À CETTE FORMATION

- être en possession d'une licence FFRandonnée ou d'un RandoPass en cours de validité ;
- posséder les compétences de base en cartographie et orientation ;
- disposer du GPS Garmin Etrex 30 (sinon le Comité vous en prête un) ;
- se munir de la carte IGN de Pau (impérativement n° 1545 ET de 2016).

Nombre de stagiaires par session : 6.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Rendre des randonneurs capables d'utiliser efficacement le GPS (Garmin Etrex 30), en liaison avec un logiciel cartographique (CartoExploreur 3D ou BaseCamp), pour :

- relever la trace d'une randonnée, la projeter sur un fond cartographique et éditer une carte, échanger une trace avec un tiers via des fichiers GPX ;
- relever des waypoints permettant de fournir les coordonnées de points remarquables ;
- préparer une randonnée sur ordinateur et s'orienter sur le terrain à l'aide du GPS pour suivre l'itinéraire prévu (route et tracé) ;
- sur une carte IGN, situer un waypoint et déterminer les coordonnées d'un point ;
- être conscient des limites de l'appareil.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- connaissance élémentaire de la géodésie, du système GPS et des cartes IGN compatibles GPS ;
- connaissance de la terminologie liée au GPS : traces, tracés, routes, waypoints, trackback, GPX...
- utilisation du récepteur GPS sur le terrain :
 - préparation, prise en mains, réglage des paramètres et des fonctions,
 - création et utilisation des waypoints, des traces, des tracés et des routes,
 - précautions à prendre ;
- exploitation des données à l'aide d'un logiciel cartographique :
 - manipulation des cartes et des bibliothèques,
 - traçage d'un itinéraire, exportation et importation d'un GPX (traces, tracés et waypoints),
 - corrections des données brutes,
 - échange de fichiers.

LE TARIF

Le tarif 2019 est de 95 €. Les baliseurs et évaluateurs du CDRP 64 bénéficient d'une remise de 60 € en échange d'un engagement à mettre leurs compétences au service du CDRP 64. Il comprend les frais d'animation, le repas de midi, et la fourniture ou le prêt de matériel pédagogique (GPS, ordinateur, supports pédagogiques).

LES FORMATEURS

Ce sont des formateurs fédéraux, formés et qualifiés par la FFRandonnée pour dispenser cette formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pré-inscription

Vous devez vous pré-inscrire sur le site internet de la FFRandonnée (<https://formation.ffrandonnee.fr>), pour réserver votre place au stage et pour que la Fédération puisse conserver la trace de votre attestation.

Inscription

Pour finaliser votre inscription, merci de nous envoyer votre dossier complet 3 semaines avant le début du stage à l'adresse suivante :

CDRP 64, Centre Nelson Paillou, 12, rue Prof. Garrigou Lagrange, CS 97538, 64075 Pau Cedex
☎ 05 59 14 18 80 ✉ cdrando64@gmail.com

Ce dossier comprend :

- 1) la fiche d'inscription à télécharger ici : <https://www.cdrp64.com/formations/calendrier-dans-le-64/> ;
- 2) une photocopie de votre licence FFRandonnée ou de votre RandoPass en cours de validité ;
- 3) un chèque du montant total du prix du stage à l'ordre de : CDRP 64.

Nous serons alors en mesure de valider votre inscription.

Vous recevrez, environ 10 jours à l'avance, une convocation au stage contenant les détails pratiques nécessaires à votre participation.

Cas d'annulation ou d'absence

Toute annulation d'inscription doit faire l'objet d'un écrit.

En cas d'annulation d'une inscription un mois avant le début de la formation, l'organisateur s'engage à rembourser l'intégralité de la somme versée.

En cas d'annulation entre 1 mois et 8 jours avant le début du stage, 50 % du montant versé reste dû.

En cas d'annulation moins de 8 jours avant le début de la formation, l'organisateur se réserve le droit de facturer l'intégralité de la somme.

En cas de non participation totale ou partielle à la formation, l'organisateur facturera l'intégralité du coût de la formation.

L'organisateur se réserve le droit d'annuler ou de reporter une session de formation si le nombre de participants est insuffisant ou trop élevé (l'organisateur s'engage alors à rembourser l'intégralité du coût du stage sauf report de l'inscription à une date ultérieure et après acceptation du participant).

INFORMATION IMPORTANTE

Pour une bonne formation, nous sommes obligés de limiter le nombre de stagiaires à 6 par session. L'inscription définitive au stage se fait dans l'ordre d'arrivée des dossiers complets. Une liste d'attente, par ordre d'arrivée également, peut être constituée, sans garantie d'admission.

POUR TOUT AUTRE RENSEIGNEMENT N'HÉSITEZ PAS À NOUS CONTACTER au 05 59 14 18 80.